

**PROCES VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 10 SEPTEMBRE 2012**

Présents : Monsieur Pierre ESTRADE, Maire,
Mmes : ASSELINE, BESNARD, BOTHUA, COSSERON, DE SMET, DURAND,
HAMEL-BRUN, HOCHET, LAVENAC, PINEL, VAUCLAIR, VIDEAU.
Mrs : BALU, BRIARD, COLOMBE, CUIROT, DAUNOU, DURVILLE, LE BLASTIER,
LEMARIÉ, LILLE, RICHET, SAINT-MARTIN.

Absents excusés:

Mme	ANDRES	(pouvoir à A.CUIROT)
Mr	CARTERON	(pouvoir à E.DURAND)
Mr	OZENNE	(pouvoir à E.VAUCLAIR)

La séance est ouverte à 20 h 30 par le Maire Pierre ESTRADE qui donne connaissance des absences et des pouvoirs.

Elisabeth DURAND est désignée secrétaire de séance.

Avant de commencer l'ordre du jour, Pierre ESTRADE souhaite une bonne rentrée à tous et malgré un début d'été sous la pluie, informe qu'une circulaire du Préfet restreint la consommation d'eau sur le territoire.

Il souhaite, aussi, rendre hommage aux différents élus de l'Agglomération, décédés pendant l'été (*Michel Pondaven et Simone Dauguet*).

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU 2 JUILLET 2012

Le compte rendu est voté avec 21 voix pour et 6 contre (*voix de l'opposition au motif qu'une partie de leur intervention sur la Restauration scolaire ne figure pas au compte-rendu*).

II – ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A – Composition du Conseil Communautaire de Caen la mer à 35 communes :

Pierre ESTRADE rappelle les différentes phases depuis la loi du 16 décembre 2010 : la Commission Départementale de Coopération Intercommunale a adopté le Schéma Départemental de Coopération Intercommunal par 43 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions. Le 8 juin 2012, Monsieur le Préfet a signé l'arrêté portant création de la nouvelle communauté d'agglomération de Caen la mer, par fusion de la Communauté d'agglomération de Caen la mer et de la Communauté de communes des Rives de l'Odon et le rattachement des Communes de Colleville-Montgomery, Ouistreham et Saint André sur Orne, arrêté publié le 14 juin 2012.

Il s'agit de réfléchir sur la nouvelle composition du Conseil communautaire sur la période transitoire entre le 1^{er} janvier 2013 et mars 2014. La conférence des Maires de Caen la mer et la réunion des 35 Maires de la future Agglomération ont permis de retenir la proposition suivante : pour les 29 communes de l'actuelle communauté, il s'agit de faire en sorte que les Conseillers en place puissent assurer le suivi des dossiers jusqu'à la fin du mandat et

d'assurer une représentation à l'identique pour les 6 Communes entrantes. Le nombre de sièges sera de 139 au lieu de 119 actuellement, les 3 conseillers pour Bretteville Sur Odon seraient maintenus.

Pierre ESTRADÉ précise que si la loi (du 16/12/2010) était appliquée dès à présent, Bretteville sur Odon ne serait représentée que par un Conseiller Communautaire, il paraît difficile qu'une seule personne puisse gérer tous les dossiers.

Jean-Paul DAUNOU, par ailleurs Conseiller Communautaire, précise cette situation et appuie la solution de transition.

Jean LEMARIÉ indique que la continuité de ce qui est appliqué actuellement est une bonne formule et que la nomination d'un seul délégué serait regrettable.

Pierre ESTRADÉ, en réponse à la question de Laurent BALU sur la nomination d'un suppléant, indique qu'un suppléant existe et sera maintenu mais également 2 élus siégeant comme auditeurs à la Commission Culture et Sports. De plus, la conférence des Maires permet à chaque Maire des 29 Communes de pouvoir s'exprimer.

Adopté à l'unanimité

B – Taxe communale sur la consommation finale d'électricité 2013 :

Jean-Paul DAUNOU précise que pour appliquer la Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE) pour l'année 2013, il est nécessaire de voter le taux avant le 1^{er} octobre, c'est pourquoi il est demandé au Conseil Municipal l'application du taux de 8,16%.

Adopté à l'unanimité

C – Garantie emprunts Logipays pour le 133 route de Bretagne :

Pierre ESTRADÉ indique que Logipays a contracté des prêts auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour financer les travaux de construction de 20 logements (14 en PLUS, 4 en PLAI et 2 en PLS) pour le 133 route de Bretagne :

La Commune de Bretteville sur Odon est sollicitée pour garantir le remboursement de ces emprunts à hauteur de 50%, le Conseil Général étant sollicité pour les autres 50%, soit :

- prêts PLUS bâtiment : 600 000 €, foncier de 150 000 € et complémentaire de 295 000 €,
- prêts PLAI bâtiment d'un montant de 170 000 €, foncier de 40 000 €, complémentaire de 92 500 €,
- prêts PLS bâtiment d'un montant de 59 335.50 €, foncier de 22 000 €, complémentaire de 73 164.50 €,

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer ces garanties d'emprunt.

Adopté à l'unanimité

III – URBANISME – RÉVISION DU PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Daniel LE BLASTIER, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement rappelle que le PLU, approuvé en 2004 a subi quelques modifications ces dernières années.

Il devient, maintenant, nécessaire de lancer une révision du PLU pour tenir compte des projets de transformation du quartier Koenig, pour créer des réserves publiques à mettre en place et pour différents points de détail nécessitant une mise à jour.

Daniel LE BLASTIER rappelle que la révision simplifiée n° 2, pour l'extension de la ZAC de la Grande Plaine et compte-tenu de la qualité des sols est en attente de la décision de Caen la mer.

Une fois le principe pour le lancement de la révision délibéré, Il faudra, ensuite, lancer un appel d'offres pour recruter un cabinet d'étude pour assurer le travail et s'entourer de compétence spécifiques au PLU.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à lancer la procédure de révision du PLU et lancer l'appel d'offres pour le recrutement du cabinet d'études.

Adopté à l'unanimité

IV – ENVIRONNEMENT - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2011 SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Daniel LE BLASTIER, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement, expose et commente les rapports d'activités 2011, liés à l'eau et l'assainissement :

- Syndicat de Louvigny (*distribution d'eau*) :
Indicateurs de performances : 100% des analyses sont conformes tant au niveau bactériologique que physico-chimique. Le rendement du réseau continue de s'améliorer : 92.5 %. Le renouvellement des réseaux est de 5,6 km pour 2011.
- Pour l'assainissement, le taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées est de 99.81%, l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées est de 60%, les conformités sont à 100 %.
- Evolution d'une facture eau et assainissement, entre 2011 et 2012 : + 3,61 %

Pierre LILLE signale, actuellement, une mauvaise qualité gustative de l'eau.

Le Conseil Municipal **prend acte** de ces rapports

V – AFFAIRES FINANCIÈRES – DÉCISION MODIFICATIVE N° 2012/02

Sur proposition du Maire, c'est à l'**unanimité** que le Conseil adopte cette décision modificative qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement et correspond à une régularisation de quelques dépenses non prévues au budget, notamment une subvention pour le chantier « jeunes », le solde de l'Aménagement de la rue du Général Leclerc, équilibrées par le poste des « dépenses imprévues ».

Adopté à l'**unanimité**

VI – RAPPORT ANNUEL 2011 DE LA DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC BARONNIE ET MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATIONS

↳ Rapport annuel 2011 :

Ce rapport est présenté par Olivier SAINT-MARTIN, Conseiller Municipal Délégué, Président de l'AGACSBO, gestionnaire du Domaine de la Baronnie :

- Le budget de la Grange présente un résultat positif de 7 438 €, pour un déficit prévisionnel de 5 000€. Cette situation s'explique par une baisse des postes énergies (*gaz et électricité*) ainsi qu'une bonne année des « clés en main » et la TVA récupérée sur les subventions d'équilibre. Pour 30 chartes qualités retournées 30 locataires « très satisfaits ».
- 2 spectacles ont été proposés à la Grange ainsi qu'un dimanche pour les journées du Patrimoine.
- Pour le Manoir, le déficit est de 636 € (*10 000 € de déficit prévu*), la TVA également récupérée sur les subventions d'équilibre. Pour 30 chartes qualités retournées 28 locataires « très satisfaits », 2 locataires « globalement satisfaits ».
- La salle d'exposition a été louée 8 fois.

Laurent BALU demande des précisions sur les opérations « clés en main » et sur le mécanisme de la TVA sur les subventions d'équilibre. Jean LEMARIÉ demande s'il y a des indications sur les locations 2012. Olivier SAINT-MARTIN précise que pour le moment, l'année se passe bien mais il faut attendre la fin de l'année pour dresser le bilan.

Après avoir entendu cet exposé, le Conseil Municipal **prend acte** de la présentation du rapport d'activités 2011 de la DSP Baronnie.

↳ Tarifs de location :

Après avoir présenté le rapport d'activités de la Baronnie, Olivier SAINT-MARTIN propose de modifier les tarifs de location de la Grange et du Manoir. Il rappelle également que les tarifs appliqués aux Brettevillais et aux Associations Brettevillaises sont toujours déficitaires pour la DSP. Marie ASSELINE dresse un état des salles aux alentours qui permet de vérifier que les tarifs proposés à Bretteville sont raisonnables. Pierre ESTRADÉ rappelle que la concurrence existe sur des salles à capacité plus faible mais suffisantes pour un mariage.

Jean LEMARIÉ indique qu'effectivement Bretteville possède des équipements de forte capacité (300 personnes) et de faible capacité (40/50 personnes) mais il manque une salle de taille moyenne.

Olivier SAINT-MARTIN propose une augmentation sur l'ensemble des tarifs entre 1% et 1,4 %.

Laurent BALU propose un tarif à l'identique des années précédentes, c'est-à-dire pas de changement pour les Brettevillais mais 2% d'augmentation pour le tarif 1 de base de la Grange.

- Les nouveaux tarifs proposés (en TTC) :

	Tarif 1 de base	Tarif 2 Entreprises Brettevillaises	Tarif 3 Brettevillais	Associations Brettevillaises
La Grange	2 172 €	1 737 €	1 050 €	707 €
	Tarif 1 de base	Tarif 2 Entreprises Brettevillaises	Tarif 3 Brettevillais Associations Brettevillaises	
Le rez-de-chaussée du Manoir	610 €	495 €	283 €	
Le Cellier du Manoir	360 €	286 €	162 €	

Adopté par 24 voix pour et 1 abstention (V. PINEL) ; Olivier SAINT-MARTIN et Marie ASSELINE ne participant pas au vote.

VII – PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATIONS DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Suite à la réussite de deux agents à l'examen professionnel d'Adjoint Technique 1^{ère} classe, il est proposé au Conseil Municipal :
- l'ouverture de deux postes d'adjoint technique 1^{ère} classe au 01/09/2012,
 - la fermeture de deux postes d'adjoint technique 2^{ème} classe au 01/09/2012.

Adopté à l'unanimité

Jean-Paul DAUNOU, Maire-Adjoint chargé des Travaux,

- fait état des travaux réalisés cet été, dans la Commune :
 - ◆ Ecoles : 2 classes ont été refaites (*1 en maternelle et 1 en élémentaire*), ainsi que l'isolation extérieure pour éviter les infiltrations (*côté ouest de l'Ecole Elémentaire*).
 - ◆ Gymnase : sanitaires pour personnes handicapées
 - ◆ Terrain de Sports : remise en état des terrains (*plaquage*), peinture des vestiaires et du club house
 - ◆ Centre Socioculturel :
 - changement des rideaux,
 - Galipette : travaux de peinture,
 - local animateurs,
 - fenêtres du logement du gardien.
 - ◆ Le chantier assainissement, route de Bretagne – avenue des Canadiens, s'est bien déroulé.

- Travaux en cours ou à venir :

Sanitaires aux ateliers municipaux, pont Chemin du Moulin d'Ardennes, mise aux normes (*non-voyants*) des feux tricolores, acrotères au niveau de l'Eglise, marquage aux sols, réfection des trottoirs. L'appel d'offres pour l'agrandissement de la Halle de sports sera lancé courant octobre.

Philippe BRIARD, Maire-Adjoint chargé de la Politique Sportive, dresse un bilan sur la rentrée sportive :

- ◆ Badminton : a obtenu le label Fédération Française de Badminton 2^{ème} étoile (*qualité d'encadrement et d'accueil des jeunes licenciés et mini-badminton*),
- ◆ Football : le nombre de licenciés est stable,
- ◆ Basket : 180 licenciés – les créneaux conviennent,
- ◆ Gym volontaire rando : les cours sont complets,
- ◆ Arts martiaux : nouvelle section self défense (*pour public féminin*).

Olivier SAINT-MARTIN, Conseiller Municipal délégué, Président de l'AGACSBO et **Maud VIDEAU** Conseiller Municipal, Vice Président de l'AGACSBO rendent compte des activités de l'été des Centres de Loisirs, des Stages Multisports et du Forum :

Tout d'abord, le forum s'est bien passé, 31 associations représentées, beaucoup de personnes surtout le matin.

- ◆ Même fréquentation que l'an passé, 2 609 journées. Grande progression sur les 2 mois pour le stage multi-sports, au maximum de ses possibilités d'accueil.
- ◆ Cette année le centre aéré a proposé 1 thème différent par semaine (*1 par mois les années précédentes*), déguisements, maquillage, décors, intégrés dans le cadre des animations.
- ◆ 5 Camps ont été proposés : beaucoup de manipulation de matériel. L'équipe d'animation a proposé un blog consultable tous les jours par les parents.
- ◆ Le goûter de fin d'année avec les parents, enfants, animateurs a été une réussite.
- ◆ Pour le stage multi-sports, pas de nouveautés mais difficultés pour se déplacer en vélo compte-tenu de la météo.
- ◆ Pour les pré-ados : 18 jeunes inscrits en juillet, 1 camp du 16 au 20 juillet (*12 jeunes à Ouistreham*), en août seulement 4 ou 5 jeunes.
- ◆ Pour les ados, la 1^{ère} semaine de juillet : chantier jeunes, qui consistait à ramasser les débris dans la Commune, dans le but de les sensibiliser au respect de la propreté de la commune, s'est bien déroulé et leur a permis d'aller en camps à St Malo.

Olivier SAINT-MARTIN remercie les services techniques pour leurs actions durant tout l'été.

Elisabeth DURAND Maire Adjoint chargé des Affaires Scolaires et Sociales, informe que la rentrée des classes s'est bien passée :

- ◆ Ecole élémentaire : nouveau Directeur, Philippe LEVILLAIN, effectifs stables avec 144 élèves cette année (148 en 2011).
- ◆ Ecole Maternelle : nouvelle Directrice, Anne-Sophie BAPTISTE, les effectifs sont de 119 élèves (102 en 2011). La rentrée a été un peu plus difficile avec 29/30 élèves par classe. Les effectifs de l'école ont évolué pendant les vacances, l'inspection de l'académie a donc été alertée et a permis un comptage le jour de la rentrée (118 enfants), il n'y a pas encore eu d'ouverture de classe malgré les interventions de Pierre ESTRADE en collaboration avec Philippe DURON, Député près du Ministère de l'éducation nationale ainsi que des parents d'élèves. C'est une affaire à suivre.
- ◆ Collège Jean Moulin : nouvelle Principale, Mme TOURET, l'effectif est de 429 élèves (373 en 2011).

Elisabeth DURAND souligne la forte évolution des effectifs au restaurant scolaire (*situation professionnelle des parents, activités périscolaires, bon rapport qualité/prix de la restauration*) et demande une réflexion quant à son devenir. Pierre ESTRADE informe que l'on est à la limite de places et il faut trouver des solutions adéquates.

Jean LEMARIÉ pense que ce problème illustre bien le fait que le projet du restaurant scolaire doit être rapidement étudié.

Martine LAVENAC, Maire Adjoint chargé de la Culture fait un bilan sur l'activité de la Bibliothèque.

La bibliothèque compte 17 000 ouvrages, 792 adhérents, une salariée et 17 bénévoles. Les élèves des écoles viennent tous les 15 jours à la Bibliothèque, ainsi que le RAM, Galipette, le centre de loisirs et le CROP. La bibliothécaire se déplace tous les mois à la Maison de retraite. Baisse de fréquentation des 12/16 ans, notamment due à internet.

Christiane HAMEL-BRUN demande si des actions, pour relancer la fréquentation des 12/16 ans et en faveur des « gens du voyage » peuvent être envisagées.

Daniel LE BLASTIER, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement, fait état des problèmes d'urbanisme :

- ◆ Pour Logipays au 133 route de Bretagne le permis fait l'objet de recours contentieux.
- ◆ Les Jardins de Bretteville : les travaux de désamiantage et la démolition des bâtiments et du mur avenue de Glattbach commencent.
- ◆ Pour la ZAC de la Maslière : l'EPFN a exercé son droit de préemption sur le terrain et en a informé le propriétaire.

Jean LEMARIÉ demande s'il y a du nouveau sur le projet 52 route de Bretagne. Pierre ESTRADE informe que malgré de multiples relances auprès de Caen Habitat comme auprès de la Mairie de Caen, le projet n'avance guère depuis plus de 4 ans.

Pierre ESTRADE, Maire informe :

- ◆ Un habitant a été débouté devant le tribunal Administratif suite à une réclamation sur un refus de permis de construire.
- ◆ La commune a été contrôlée par l'URSSAF sur les années 2009 – 2010 – 2011.
- ◆ Une réunion publique aura lieu le 11 septembre au Quartier Koenig pour présenter l'état des travaux à venir sur site.
- ◆ Charte de l'environnement : l'aéroclub a refusé de signer les avenants à la charte, ce qui risque de conduire les Communes environnantes et les associations à demander la fin de la voltige.
- ◆ Jumelage Ouonck : la fin du chantier du château d'eau est difficile, 95 % des travaux sont effectués. Malgré le dévouement du jumelage et l'argent dépensé, le château d'eau ne fonctionne pas et il n'y a guère d'interlocuteur sur place actuellement.

La séance est levée à 23 h 30